



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de la filière nucléaire

Question au Gouvernement n° 4467

Texte de la question

AVENIR DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE

M. le président. La parole est à M. Claude de Ganay.

M. Claude de Ganay. Le rapport remis au Gouvernement par Réseau de transport d'électricité (RTE) sur notre futur énergétique à l'horizon 2050, date à laquelle nous nous sommes engagés à atteindre la neutralité carbone, est formel : en matière de politique énergétique, nous avons perdu dix ans.

M. Éric Ciotti. Eh oui !

M. Claude de Ganay. N'en déplaise aux obscurantistes, on y lit que pour construire une France décarbonée, il est souhaitable de construire de nouveaux réacteurs nucléaires. (M. Jean-Luc Mélenchon s'esclaffe.)

M. Jean-Marie Sermier et M. Raphaël Schellenberger . Bravo !

M. Claude de Ganay. On y remarque également que le scénario étudié qui rejette le plus d'émissions de CO2 est celui du 100 % renouvelable !

Un député du groupe LR . Eh oui ! Le dogme !

M. Jean-Marie Sermier. Non aux éoliennes !

M. Claude de Ganay. Plus le scénario fait la part belle à l'énergie nucléaire, moins il est coûteux pour la France et moins il pèse sur les factures d'électricité de nos concitoyens.

Plusieurs députés du groupe LR . Bravo !

M. Claude de Ganay. Interroger les instances expertes, c'est bien ; mais interroger le Parlement, c'est mieux ! Le groupe Les Républicains aurait pu, avec plaisir, vous renseigner sur les effets bénéfiques de la filière nucléaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Je regrette qu'il ait fallu attendre 2021 pour que ce gouvernement comprenne que les antinucléaires sont les antivax de la lutte contre le réchauffement climatique ! (Exclamations sur de nombreux bancs des groupes LaREM et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC. – M. Jean-Luc Mélenchon mime la folie.)

M. Hervé Berville. Rendez-nous la droite, la vraie !

M. Claude de Ganay. Encore le rapport de RTE ne retient-il pas comme hypothèse principale celle de la

réindustrialisation profonde du pays, un scénario pourtant proche de la reconquête industrielle souhaitée par le Président de la République. Loin des mirages décroissants, la réindustrialisation de la France nous amènera inévitablement à consommer davantage d'énergie. Les mini-réacteurs SMR – *small modular reactors* – et les énergies renouvelables ne suffiront pas : ce sont pas moins de quatorze réacteurs pressurisés européens (EPR) qu'il faudra construire pour répondre à nos besoins énergétiques futurs tout en atteignant la neutralité carbone.

Ma question est simple : en complément du développement des énergies renouvelables, comptez-vous prolonger la vie des centrales actuelles et construire de nouveaux EPR dans les décennies à venir ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

Plusieurs députés du groupe LR . Et de la maison individuelle !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Vous avez raison : le rapport remis par RTE est important, car il pose les bases de notre souveraineté énergétique à l'horizon 2050. Plusieurs enseignements importants peuvent en être tirés.

Le premier, c'est que nous devons faire baisser notre consommation globale d'énergie si nous voulons garantir à la fois la neutralité carbone et la souveraineté énergétique. C'est tout l'objet du travail que nous menons pour améliorer l'efficacité, l'efficacité, et la sobriété de notre modèle, par exemple dans le secteur des bâtiments à travers le dispositif MaPrimeRénov'.

Ensuite, le rapport prédit une augmentation de la consommation d'énergie – comprise entre 15 % et 60 % selon les scénarios –, qui, dans une perspective de neutralité carbone, se traduira par une hausse de la consommation d'électricité, la France produisant une électricité décarbonée. Nous devons donc continuer à accroître notre production électrique.

M. Raphaël Schellenberger. Vous disiez exactement le contraire il y a deux ans !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . Au-delà, si vous avez lu ce rapport, vous savez qu'il insiste, dans chacun des six scénarios présentés, sur la nécessité absolue de développer les énergies renouvelables : nous devons doubler l'énergie produite grâce à l'éolien en mer, multiplier par deux à quatre le recours à l'éolien terrestre, ou encore quintupler nos capacités de production d'énergie solaire.

Conformément à ces recommandations, que le Gouvernement suivra, nous nous appuyons donc sur deux jambes :...

M. Jean-Marie Sermier. Concrètement, que faites-vous ?

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguéeles énergies renouvelables, que nous continuerons à développer car elles sont indispensables à la décarbonation de notre économie et à notre souveraineté, et le nucléaire, qui aura toute sa place dans le scénario qui sera retenu. Le Président de la République a d'ailleurs bien annoncé, lors de la présentation du plan France 2030,...

M. Pierre Cordier. Vous ne serez plus au pouvoir en 2030 !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguéeune relance de la filière nucléaire afin d'assurer notre approvisionnement électrique. N'opposons pas les énergies renouvelables au nucléaire : nous avons besoin des deux. C'est bien en les combinant que nous atteindrons une souveraineté énergétique reposant sur une énergie décarbonée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

M. Michel Herbillon. Quelle conversion !

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4467

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2021](#)